

# La Belgique, championne des dépenses sociales ? L'image est biaisée

## SOCIAL L'État-providence pèse-t-il vraiment trop lourd dans notre pays ?

- Les dépenses sociales sont parmi les plus élevées de l'OCDE.
- Mais attention : on compare des pommes et des poires...

L'État-providence pèse-t-il trop lourd en Belgique, comme en France ? On pourrait le penser. Les dépenses sociales publiques y atteignent respectivement 29,2 et 32 % du PIB (en 2015), bien au-delà de la moyenne de 20,5 % de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Mais cette moyenne ne veut rien dire. L'OCDE réunit des pays à des stades très inégaux de développement économique et social. Et on ne peut pas comparer le Mexique, le Chili ou les nouveaux États-membres de l'UE, avec l'Europe occidentale.

Car il faut du temps (il en a fallu chez nous) pour que s'effoient les systèmes de protection sociale. Ainsi, en 1960, les dépenses sociales publiques ne représentaient, dans nos pays, qu'entre 10 et 15 % du PIB. Nous avons donc resserré l'échantillon à des pays plus « proches. »

Malgré cela, de solides différences persistent entre les pays « généreux », où les dépenses sociales dépassent 25 % du PIB : outre la France et la Belgique, la Finlande (30,4 %), le Danemark (29 %), l'Italie (28,5) ou l'Autriche (27,7 %) ; et des pays plus « économes » : le Royaume-Uni, (21,6 %), les États-Unis (18,8 %) ou... les Pays-Bas (17,7 %).

De deux choses, l'une. Ou bien les premiers sont dispendieux.

Ou bien la comparaison reste (en bonne partie) biaisée. Cette seconde hypothèse est la bonne.

Dans tous les pays, une partie des dépenses sociales – en particulier, de pension ou de santé – est financée directement par les individus ou les ménages eux-mêmes, via des assurances privées qui peuvent être obligatoires ou volontaires (comprenez : pour ceux dont les revenus le leur permettent).

Mais le poids de ces « dépenses sociales privées » varie grandement d'un pays à l'autre, comme le montrent des statistiques publiées ce mercredi par l'OCDE.

En Belgique, elles pèsent 1,9 % du PIB, comme, par exemple, en Italie. Outre-Quévrain, leur poids est un peu plus élevé, mais reste, à 3,5 %, nettement inférieur à la situation britannique (6,2 %) et incomparable avec ce qui prévaut en Suisse (11,5 %), aux États-Unis (12,5 %) ou aux Pays-Bas (13,4 %).

De sorte que si l'on ajoute, aux dépenses sociales publiques, ces « dépenses sociales privées », l'image résultante est très différente, comme on peut le voir sur notre infographie.

### Moins de dépenses publiques, plus d'assurances privées : le contre-exemple hollandais

À cet aune, les États-Unis et les Pays-Bas font jeu égal avec la Belgique et ne sont pas très loin de la France, toujours en pole position – les pensions, notamment, y sont généreuses, plus qu'en Belgique.

Prenons justement cet exemple des pensions, qui constitue dans la plupart des pays le principal poste des dépenses

publiques, devant les soins de santé – et comparons l'Italie et les Pays-Bas.

Dans ces deux pays, la pyramide des âges est comparable ; et la quasi-totalité des retraités néerlandais perçoivent une pension, précise l'OCDE. Mais le poids des pensions publiques est très différent : 16,2 % du PIB dans la Péninsule, contre 5,4 % Outre-Moerdijk.

Nos voisins du nord, fréquents donateurs de leçons en matière budgétaire, ont favorisé le développement des pensions privées (5,2 % du PIB, contre 1,3 % seulement en Italie), alors qu'il mettait à la diète leur État-Providence : en vingt-cinq ans, le poids des dépenses sociales publiques, relativement au PIB, a baissé de plus de 25 %. C'est en particulier la réforme du système de santé engagée en 2006 qui explique ce recul, précise l'OCDE. Et qui explique que le financement de l'assurance maladie de base obligatoire s'appuie depuis lors sur des fonds privés.

L'OCDE tente également de tenir compte de l'impact de la fiscalité, qui peut jouer dans les deux sens : certaines allocations – par exemple, les pensions en Belgique – sont soumises à taxation, alors que des avantages fiscaux peuvent être accordés notamment pour la constitution d'une pension complémentaire.

Cet « effet fiscal net » est surtout négatif, mais il varie lui aussi

beaucoup selon les pays. Il est important dans les pays nordiques (notamment en Suède) en Italie ou en Belgique : le système y est donc un peu moins généreux qu'il n'y paraît.

Si on tient compte de la fiscalité,

ainsi que des « dépenses sociales privées », on constate ainsi « une plus grande similitude des niveaux des dépenses (sociales totales nettes) dans les différents pays », note l'OCDE.

Bien entendu, comme le précise l'Organisation dans son langage toujours très diplomatique, « les travailleurs à faible revenu n'ont pas souvent accès à des prestations sociales privées. » Et cela fait une grande différence. ■

DOMINIQUE BERNIS

### RÉPARTITION

#### Premier poste de dépenses : les pensions

Comment se répartissent les dépenses sociales publiques en Belgique ? Les pensions constituent le poste le plus important, pesant 10,7 % du PIB ou 37,7 % du total.

Viennent ensuite les soins de santé : 7,9 % du PIB (ou 27,8 % des dépenses sociales publiques). Dans notre pays, les aides au revenu allouées à la population d'âge actif – par exemple, les allocations de chômage, les prestations liées à l'incapacité ou encore les allocations familiales – constituent également un poste important, plus que dans les autres pays, représentant 7,5 % du PIB (ou 26,4 % des dépenses). Le solde reprend les dépenses consacrées aux services sociaux qui ne sont pas liés à la santé (notamment l'accueil des enfants). Ce poste pèse beaucoup moins par exemple que dans les pays nordiques.

D.B.

